

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. Sébastien Masquilier

Le terrain concerné est situé

Rue Duwez 28 à 7904 Pipaix - cadastré 08 B 736/2f

Le projet consiste en

Construction d'un abri de jardin et d'une pergola

Le projet comporte des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- **Implantation**
- **Pente de toiture**
- **Matériaux (bois + toiture plate)**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de **9 à 12 heures** et le **mercredi de 14 à 16 heures** à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut** - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

Affichage le 17/07/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 23/07/2025 au 01/09/2025**

(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2025)

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.